

SESSION DE L'APF – Luxembourg – 11 JUILLET 2017

Diversité linguistique, diversité culturelle, identité (s)

Contribution au débat de Pierre-André Comte, député, président de la Section Jura de l'APF

L'amour de la langue française, les valeurs qu'on y associe, la volonté de préserver notre identité culturelle, tout cela a transcendé la lutte du peuple jurassien pour son indépendance et sa souveraineté au sein de la Confédération. Ainsi, notre engagement militant en faveur de la langue française et de l'intégration du Jura dans la Francophonie internationale relève d'une responsabilité liée à notre histoire.

Aujourd'hui en Suisse, dans ce pays plurilingue, donné en exemple en matière de coexistence pacifique des langues, des initiatives relatives à l'enseignement des langues sont malheureusement prises dans les cantons alémaniques. Ces initiatives qui tendent à marginaliser l'apprentissage du français dans les programmes de l'école obligatoire. Notre crainte est, qu'à terme, un tel mouvement débouche sur la prééminence de l'anglais au détriment des langues nationales comme « lingua franca » entre les Suisses.

Heureusement, nous sommes majoritaires à penser en Suisse que l'apprentissage des langues nationales (4 au total) n'est pas une pénitence ; c'est une aubaine, une exigence morale, culturelle et économique. La détruire pour faire une part trop belle à l'anglais ne peut conduire qu'à un affaiblissement néfaste de la cohésion « nationale ».

S'agissant des défis éducatifs liés à l'apprentissage des langues et à la diversité culturelle, le canton du Jura se distingue par des options pédagogiques volontaristes. En favorisant activement l'apprentissage de la langue du voisin, c'est-à-dire l'allemand, cela notamment à travers « l'institution » de ses classes et filières bilingues, l'État jurassien a pris la bonne direction.

Rappelons-nous que, sur un plan général, « les locuteurs de la langue dominante ne se privent jamais de pousser leur avantage au maximum. » On en a une illustration dans les actuelles discussions du traité de commerce transatlantique censé instaurer « la plus grande zone de libre-échange » au monde et où les langues nationales pourraient être considérées comme « des obstacles commerciaux non tarifaires » illégaux.

Il est tout à fait stupide de prétendre que l'idéal de l'unité humaine peut se réaliser à travers l'instauration d'une hégémonie quelconque. Car pareille hégémonie est porteuse d'appauvrissement culturel et de totalitarisme idéologique.

Comment, maintenant, renforcer l'inclusion politique, sociale, culturelle et économique de personnes issues de l'immigration ou de minorités ?

Qu'il ait émigré par choix ou par nécessité, celui qui s'installe ailleurs est partagé dans son être : il vient de quelque part et s'installe autre part. Il subit donc le choc entre sa provenance, avec ses mille composantes affectives, et son lieu d'arrivée, où mœurs, pratiques, langue, usages, références politiques et sociales sont différents. Il

est donc confronté quotidiennement à un monde étranger à son milieu d'origine, lequel a forgé sa mentalité et ses valeurs. Comment surmonter cela ?

Il existe trois attitudes fondamentales. La première c'est, pour l'arrivant, de refuser en bloc le pays d'accueil, de s'y croire en transit au mieux, en milieu hostile au pire.

La seconde, c'est de se renier et de se faire, dans notre cas, « plus suisse que les Suisses », voire de s'inscrire dans un parti populiste. On nous dit qu'il y en a.

La troisième voie est celle de la sagesse : elle s'appelle « fidélité à ses origines » et « loyauté envers le pays d'accueil ». La fidélité aux origines est une valeur estimable, car elle démontre une reconnaissance envers ce qu'on a reçu sans le demander, le don pur, dont l'amour maternel est l'exemple entre tous. Cette fidélité se manifeste de manière spontanée, de mille manières.

La loyauté, elle, consiste à chercher le bien du pays où l'on vit, d'en adopter les règles et d'en accepter le fonctionnement.

Dans le Jura, après une longue lutte qui a fini par nous assurer la conservation de notre identité première, nous avons délibérément pris le parti d'encourager l'apprentissage des langues étrangères, nationales d'abord, et l'allemand prioritairement, devenue une « langue alliée » face à la menace d'anglicisation. En toutes circonstances, il vaut mieux prévenir que guérir : observer le présent et de prévoir l'avenir, dirait Bossuet.